



NOM COMPLET DE L'ENTREPRISE
ADRESSE – LIGNE 1 – UNITÉ
VILLE – ÉTAT – CODE POSTAL

AVIS : Mises à jour importantes concernant les taxes professionnelles de Philadelphie

[DATE]

Cher (chère) propriétaire d'entreprise à Philadelphie,
Nous espérons que ce message vous trouve en bonne santé. Nous vous contactons pour vous informer des changements importants concernant la **Taxe sur le revenu et les recettes des entreprises (Income & Receipts Tax, BIRT)** et la **Taxe d'utilisation et d'occupation (Use & Occupancy Tax, U&O)**, qui pourraient avoir un impact sur vos obligations fiscales à Philadelphie pour l'année 2025.

Ces modifications font suite à une contestation juridique relative à nos politiques fiscales. Nous encourageons toutes les entreprises à utiliser les ressources mises à disposition par la Ville pour vous accompagner durant cette transition et au-delà. Pour plus d'informations, visitez phila.gov/commerce.

Qu'est-ce qui change ?

- Suppression de l'exonération BIRT :** À compter de l'année fiscale 2025, l'exonération de 100 000 \$ pour la BIRT sera supprimée. Toutes les entreprises devront désormais déposer une déclaration fiscale annuelle auprès de la Ville de Philadelphie avant le 15 avril 2026, même si leurs recettes brutes sont inférieures à 100 000 \$.
- Suppression de l'exonération U&O :** L'exonération annuelle de 2 000 \$ pour la **Taxe d'utilisation et d'occupation (Use and Occupancy Tax, U&O)** sera également supprimée à partir de 2026. Le premier paiement de la taxe U&O sans cette exonération sera exigible le 25 janvier 2026, puis le 25 de chaque mois.

Ce que cela implique pour vous



CITY OF PHILADELPHIA
DEPARTMENT OF REVENUE

- Toutes les entreprises doivent déposer une déclaration BIRT chaque année, quel que soit le montant des revenus.
- Les entreprises auparavant exonérées pourraient désormais avoir des obligations fiscales. Si vous possédez un bien commercial ou industriel à Philadelphie, votre feuille de calcul mensuelle U&O indiquera un montant maximal révisé à partir de janvier 2026.

Ce que vous devez faire

- **Anticipez :** Préparez-vous dès maintenant aux obligations fiscales BIRT et U&O pour l'année prochaine. Créez de nouveaux comptes si nécessaire (par exemple, un compte BIRT si vous n'aviez qu'un compte pour l'impôt sur les bénéfices nets – Net Profit Tax, NPT).
- **Inscrivez-vous en ligne :** Créez un identifiant et un mot de passe sur le *Philadelphia Tax Center* si vous ne l'avez pas encore fait.
- **Tenez vos registres à jour :** Conservez des dossiers complets de vos activités, surtout si vous opérez à la fois à Philadelphie et ailleurs.
-
- **Demandez conseil à des professionnels :** Consultez un professionnel de la fiscalité ou un conseiller financier pour comprendre l'impact de ces changements sur votre entreprise. Si vous n'avez pas de conseiller, utilisez les ressources disponibles sur phila.gov/businesstaxprep.
- **Restez informé(e) :** Inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir des mises à jour en scannant le QR code ou en visitant :
<https://lp.constantcontactpages.com/sl/dICFCbs>



Politiques maintenues

Un paiement estimatif de 100 % est généralement requis lors du dépôt pour l'année suivante. Toutefois, entreprises qui n'ont pas déposé de déclaration BIRT au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024) n'auront pas à effectuer de paiement estimatif lors du dépôt en 2026.

Philadelphie accorde également un crédit NPT de 60 % basé sur la part de revenu net de votre BIRT. Ce crédit apparaîtra automatiquement sur votre déclaration NPT si vous procédez à un dépôt en ligne via le **Philadelphia Tax Center (tax-services.phila.gov)**. Bien que votre obligation BIRT puisse augmenter, votre obligation NPT devrait diminuer.

Enfin, la Ville autorise l'utilisation des reports de pertes (Loss Carry Forwards), vous permettant de déduire les pertes subies depuis l'année fiscale 2022 pendant 20 ans. Si vous n'avez pas déposé de déclarations ou soumis un formulaire « Aucune obligation fiscale (No Tax Liability) », vous devrez déposer des déclarations rectificatives pour enregistrer la perte. Les déclarations des années précédentes sont disponibles sur le



CITY OF PHILADELPHIA
DEPARTMENT OF REVENUE

Philadelphia Tax Center ; cependant, nous vous recommandons de consulter un professionnel avant toute modification.

Pour plus d'informations, visitez notre blog : **bit.ly/2025TaxChanges**. Vous pouvez consulter et télécharger cette lettre traduite en plusieurs langues sur : phila.gov/revenue/BIRT.

(215) 686-6600 | phila.gov/revenue/BIRT

Servicios de traducción en español | Serviços de tradução em português | Services de traduction en français

Servizi di traduzione in Italiano | Dịch vụ dịch thuật bằng tiếng Việt | 普通話翻譯服務 | 가능한 번역 서비스

خدمات الترجمة باللغة الإسبانية | перевodchеские услуги на русском языке